

Call for Proposals EAC/S17/2019 - COOPERATION OF SMALL MUSIC VENUES



DATE LIMITE DE RENDU: 15 novembre 2019 à 13 heures, heure de Bruxelles

Entre 13 et 15 projets seront sélectionnés - Résultats attendus d'ici fin février 2020. ! Attention ! Les activités ne doivent pas débuter avant la signature de la convention de subvention. Il y a souvent des retards dans les résultats. Ne planifiez pas vos activités trop tôt.

Subvention maximale: 70 000€ (financé à 90% par l'Europe)

Durée maximale du projet : 18 mois

Les pages suivantes vous donnent des conseils et ne vous dispensent pas de lire attentivement l'appel et les lignes directrices sur la page web dédiée. Les documents sont parfois mis à jour, de même que le document de questions et réponses. Jetez régulièrement un coup d'œil à la page web ! Dernière mise à jour pour la rédaction de ce document : 23 août

10 BONNES RAISONS DE POSTULER

- Well, c'est un soutien financier!
- Si la Commission européenne reçoit de nombreuses demandes, elle comprendra qu'il existe un fort besoin de la part de notre secteur et elle pourrait consacrer davantage de fonds aux salles de concert au cours des prochaines années.
- L'appel est réservé aux petites et moyennes salles de concert (<400 places). La concurrence est plus faible que pour les autres appels.
- Les objectifs de l'appel ont été conçus pour répondre à vos défis. Vous n'aurez pas à réinventer la roue !
- C'est l'occasion d'initier une coopération solide avec des partenaires de différents pays.
- C'est l'occasion de trouver de nouvelles relations entre vous et vos collectivités territoriales.



- Les actions préparatoires ne représentent pas une grosse charge administrative. C'est un bon premier pas vers un financement européen qui pourrait vous encourager à demander un financement plus important à l'avenir.
- Les résultats de votre projet peuvent être utiles pour des dizaines et des centaines d'autres lieux musicaux.
- Être bénéficiaire d'une action préparatoire pourrait vous impliquer (si vous êtes d'accord) dans le futur dialogue entre le secteur de la musique et la Commission européenne. Cela vous donne un rôle politique.
- Pour changer la face de l'Europe!

1. INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Qu'est-ce qu'une action préparatoire?

Cet appel est publié dans le cadre des actions préparatoires "Music Moves Europe", afin de préparer un soutien européen au secteur de la musique.

- → C'est une phase de test qui pourrait déboucher sur un programme dédié à partir de 2021
- → Pensez à l'exemple du cinéma européen
- → Cet appel est dédié à la coopération entre les petites et moyennes salles de concert, et à la coopération entre les salles de concert et les autorités publiques dans les relations avec les communautés locales (comportements et pratiques du public, gentrification...) ou l'environnement réglementaire (développement urbain, émissions sonores...).
- → Il y a d'autres appels avec d'autres priorités (comme la professionnalisation et les formations en compétences commerciales), pour lesquels vous pouvez également postuler. N'oubliez pas de les consulter pour voir lequel correspond le mieux à votre projet!

Quelle est la philosophie de Music Moves Europe?

Gardez à l'esprit la phrase suivante, en tant que question à laquelle votre projet doit répondre : Dans un monde globalisé, le secteur de la musique est confronté à des transformations et doit innover pour proposer des solutions durables.

Vous devrez décrire brièvement votre environnement général, les nouvelles tendances et les problèmes qu'il soulève pour votre salle de concert.

Ex : la population des villes continue d'augmenter, ce qui rapproche les gens les uns des autres. Les nouveaux logements rapprochent les voisins des salles de concert et créent des tensions entre les spectateurs qui veulent profiter de la vie nocturne des villes et les habitants qui veulent le calme...

"Innovation" ne signifie pas qu'il faille créer quelque chose de complètement nouveau à partir de rien : il faut prouver qu'on a l'expérience et la capacité de gérer le projet. Par "Innovation", on



entend "sortir de sa zone de confort et mettre en œuvre des activités que vous ne pourriez pas faire sans cet argent".

La coopération est une innovation, parce que vous travaillerez avec des gens avec lesquels vous n'avez pas l'habitude de travailler quotidiennement, pour trouver des solutions ou créer de nouveaux modèles ensemble.

"Durable " ne fait pas référence aux pratiques de développement durable: cela signifie que l'impact de votre projet durera après la durée limitée de votre projet. Votre projet doit "tester" des solutions qui pourraient être bénéfiques pour la transformation du secteur sur le long terme. Il ne s'agit donc pas seulement des activités de votre projet, mais surtout de ce que vous en retirerez. Quels seront les résultats ? Vous devez réfléchir aux résultats attendus de vos activités et justifier comment vous allez les partager avec les autres. Ici, vous pouvez facilement mentionner le Live DMA et la FEDELIMA comme plates-formes de dissemination de votre projet. Nous serons heureux de partager et de mettre en valeur vos résultats auprès de tous les membres du Live DMA et de la FEDELIMA, et de promouvoir les bonnes pratiques.

Ces résultats aideront à concevoir le soutien futur de l'UE en faveur de la musique dans le contexte du nouveau programme "Europe créative" prévu après 2020.

La musique a du potentiel

La musique représente un secteur intéressant pour l'UE parce qu'elle a une importance économique, notamment en termes d'emploi. Elle peut aussi être un outil de "soft power" pour élever l'Europe dans les relations internationales. Cette même réflexion a convaincu l'UE d'investir dans le cinéma européen il y a 30 ans.

Le secteur de la musique est un secteur fragmenté

...et ça peut être une faiblesse autant qu'une force. Le secteur de la musique est très difficile à comprendre et à cartographier. Avec de tels appels, l'UE espère mieux comprendre vos défis et espère que vos actions auront un effet structurant. La musique dépend beaucoup des petits acteurs qui garantissent l'accès à la diversité; ils doivent coopérer pour exister (face aux multinationales). Il faut aussi montrer le rôle des lieux de diffusion de la musique pour les personnes sur les territoires.

Le virage numérique

De nouveaux canaux de distribution, des acteurs numériques puissants, des startups innovantes, des modèles économiques et des modes de consommation ont émergé au cours des dernières décennies. Le secteur se transforme en une "industrie du contenu" qui apporte des transformations dans la "chaîne de valeur" et de nouveaux défis, en termes d'accès/protection des données, de rémunération des artistes, de droits sociaux et culturels, d'accès à la diversité musicale, de nouvelles pratiques numériques, etc.



Le principe de subsidiarité

Vous devez prouver que les politiques musicales au niveau local ou national sont insuffisantes où ne ciblent pas les contenus de votre projet pour justifier une intervention au niveau européen.

Comment définir vos objectifs?

Pourquoi les salles de concert sont-elles importantes ?

- RÔLE ARTISTIQUE : créativité / diversité
- RÔLE ÉCONOMIQUE : Développer une forme d'économie sur votre territoire, donner une plus-value à vos territoires d'implantation.
- RÔLE SOCIAL : Avantages sociaux pour les personnes sur vos territoires : du bien-vivre ensemble à l'engagement social.

EXEMPLE: prenons deux "sujets":

- Modes d'usage des personnes (comprendre/suivre les changements dans les pratiques des publics). Ex : festivalisation, billetterie, impact de la numérisation....
- Environnement urbain et réglementaire. Ex : bruit et gentrification.

Que peuvent être les solutions?

- Collaborations entre les salles de concert
- Collaboration avec les autorités publiques

Vous devez indiquer clairement quel est votre objectif spécifique (coopération entre les salles de concert et/ou collaboration avec les autorités publiques/les deux). Vous n'avez pas à faire les deux!

Type d'activités admissibles :

- Apprentissage par les pairs, échange d'expériences et de bonnes pratiques
- Échange de personnel
- Élaborer des stratégies collaboratives
- Dialogue avec les communautés et/ou autorités locales
- Campagnes de communication pour montrer le rôle des lieux de diffusion de la musique
- Communication et diffusion



Il semble que l'organisation de concerts ne fasse pas partie des coûts éligibles. Cependant, vous êtes libre d'imaginer le format de vos activités. Vous n'avez pas besoin de réaliser toutes ces activités, mais rappelez-vous que la communication et la diffusion sont importantes pour l'UE et que vous devez les inclure dans vos activités.

2- L'APPLICATION

C'est ici: https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/SmallMusicVenues

Vous devez remplir les cases et joindre toute la documentation. La plus importante est la convention de subvention.

Admissibilité

- Vous devez avoir un statut juridique (vous ne pouvez pas postuler en votre nom personnel).
- Les partenaires peuvent être des entités publiques ou privées (à but non lucratif ou rentables)
- Vous devez avoir un consortium : "être un consortium d'entités uniques d'au moins deux pays éligibles différents, exploitant de petites salles de concert (d'une capacité maximale de 400 places), ou un consortium composé d'entités publiques ou privées, pas nécessairement de différents pays éligibles, dont au moins une exploite une salle de concert d'une capacité maximale de 400 places".

Les entités affiliées au bénéficiaire ne sont pas éligibles

Liste des pays éligibles

EU member states

•	Αı	ıstr	เล

Belgium

Bulgaria

Croatia

Cyprus

• Czech Republic

Denmark

- Estonia
- Finland
- France
- Germany
- Greece
- Hungary
- Ireland

- Italy
- Latvia
- Lithuania
- Luxembourg
- Malta
- Netherlands
- Poland

- Portugal
- Romania
- Slovakia
- Slovenia
- Spain
- Sweden
- United Kingdom

Non-EU member state but with a Creative Europe agreement

- Iceland
- Norway
- Albania
- Bosnia and Herzegovina
- North Macedonia
- Montenegro
- Republic of Serbia

- Georgia
- Moldova
- Ukraine
- Tunisia
- Armenia
- Kosovo



À propos du Royaume-Uni : tant que le Royaume-Uni fera partie de l'UE, les projets avec des partenaires du Royaume-Uni seront éligibles. Si/quand le Royaume-Uni quitte l'UE, sans négocier un accord Creative Europe (ce qui pourrait prendre du temps), les projets avec des partenaires du Royaume-Uni ne seront plus éligibles, même si le projet a déjà commencé.

Le formulaire de demande de subvention

De préférence en anglais. Il semble que la demande de subvention soit un formulaire standard, utilisé pour différents appels. Il y a des informations sur les personnes physiques ou l'audit financier qui peut être déroutant, il ne faut pas s'en soucier.

Qu'est-ce qu'une action ? Il peut s'agir d'une activité : atelier, formation... mais aussi "management", "communication" ou "diffusion".

Créez votre budget avec un taux d'autofinancement de 10%.

Subventions maximales disponibles:

70 000 EUR pour des projets comprenant au moins 4 partenaires ayant leur siège légal dans au moins 3 pays différents.

- ➤ Budget total du projet 77 800€
- = 7 800€ d'autofinancement

50 000 EUR pour des projets comprenant au moins 3 partenaires ayant leur siège légal dans au moins 2 pays différents.

- ➤ Budget total du projet 55 500€
- = 5 500€ d'autofinancement

30 000 EUR pour des projets comprenant 2 partenaires.

- ➤ Budget total du projet 33 330€
- = 3 330€ d'autofinancement

30 000 EUR pour les projets, quel que soit le nombre de partenaires, lorsque les partenaires du projet ont leur siège légal dans le même pays.

- ➤ Budget total du projet 33 330€
- = 3 330€ d'autofinancement

Qu'entend-on par "autofinancement"?

- les ressources propres du bénéficiaire (revenus d'autres activités)



- les revenus générés par l'action ou le programme de travail (si vous décidez que les participants paient une petite participation à un atelier par exemple)
- les contributions financières de tiers (subvention nationale ou locale pour ce même projet)

Bon à savoir

- Si vous avez besoin d'utiliser le taux de change, vous devez utiliser l'officiel des institutions de l'UE : http://ec.europa.eu/budg/inforeuro/index#!/convertisseur
- Vous ne devez remplir la capacité financière que si vous demandez une subvention > 60000€.
- Vous recevrez 70% de la subvention au début du projet, et 30% à la fin, une fois votre rapport validé.
- Tous les partenaires n'ont pas à se conformer à toutes les exigences en matière de capacité opérationnelle.
- Les coûts des bénévoles peuvent faire partie du budget (coûts de personnel admissibles ou contributions en nature). Vérifiez le coût unitaire dans la documentation.
- Les coûts directs éligibles comprennent : les coûts de personnel, y compris les frais de free-lance, les frais de déplacement, les frais de séjour, les frais d'amortissement ou les loyers de matériel, les fournitures, etc.
- La sous-traitance est limitée à des règles spécifiques
- Les coûts indirects admissibles sont limités à un taux fixe de 7 % de vos coûts admissibles.

Besoin d'aide? Des questions?

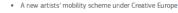
EAC-MME-Venues@ec.europa.eu

References:

Le European Agenda for Culture, avec 25 actions:

Le Work Plan for Culture et ses 5 priorités:

- Patrimoine culturel Durable
- Cohésion et bien-être
- Un écosystème qui soutient les artistes, les contenu européen, y compris la musique.
- Égalité entre les sexes
- Relations culturelles internationales





A project to develop cultural and creative spaces in cities across Europe

Research on cultural cross-overs including health and well-being impacts

Economic



- Promotion of arts education, including an assessment by the Organisation for Economic Co-operation and Development of creative and critical thinking skills
- Master's modules in creativity for interested universities
- Dialogues with cultural and creative sectors, including music, audiovisual, and in the context of a rene Industrial Policy Strategy

- Enhanced support for culture in the Western Balkans, Eastern Partnership and African Caribbean &
- · Launch of European Houses of Culture in partner countries

Cultural heritage

- . Two new Action Plans: on the policy legacy of the European Year for Cultural Heritage 2018, and on combating illicit trade in cultural goo
- In future EU programmes including cohesion policy, development of quality principles for restoration and conservation of cultural heritage

Digital4Culture

- . The creation of heritage digitisation centres across the EU
- A new EU Film Week to make European films available to schools across Europe
- A new pan-European network of Digital Creative Hubs
- Mentoring schemes for audiovisual professionals, particularly women